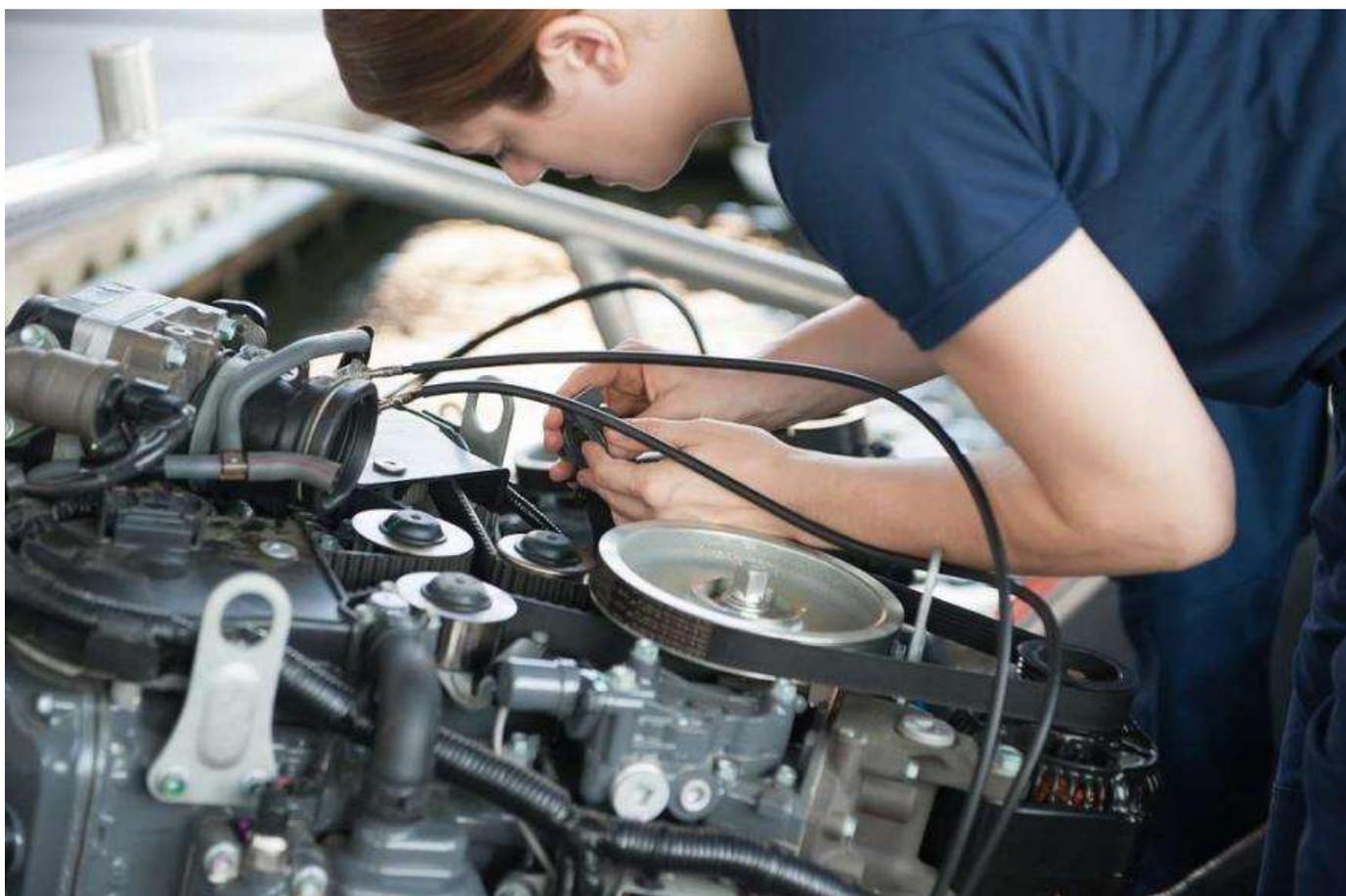


Participez à une enquête sur les avaries moteur



29 novembre 2022

Selon le Système national d'observation de la sécurité des activités nautiques – dont fait partie la SNSM – une part significative des incidents ayant lieu en mer est liée à des problèmes moteur. Une étude vient d'être lancée auprès des plaisanciers pour mieux les identifier.



De nombreux incidents en mer sont liés à des problèmes moteur. *Production Authorized for DoD Assistance*

Plus de 8 000 opérations de secours recensées en 2021. Au large des côtes françaises, incidents et accidents liés à des activités de plaisance ou de loisirs nautiques ne cessent d'augmenter. Selon le Système national d'observation de la sécurité des activités nautiques ([SNOSAN](#)) – dont fait partie la SNSM – nombre de ces événements sont liés à des avaries moteur ou à un problème du compartiment moteur.

Pour mieux appréhender ce phénomène, cet observatoire interministériel vient de lancer [une enquête en ligne](#) à destination des quelque 13 millions de plaisanciers de France. Elle comporte douze questions, dont les réponses permettront aux experts de mieux assurer la sécurité des pratiquants.

Pour participer à l'enquête, rendez-vous [sur le site du ministère du Développement durable](#).

La collecte et l'analyse de ses données serviront notamment à définir les axes prioritaires des actions de préventions à mener, via notamment des campagnes de sensibilisation, des outils d'information, ainsi que des recommandations et conseils sur la sécurité des pratiques. En effet, en plus du sauvetage en mer et sur le littoral, la SNSM déploie à l'année des actions de prévention et sensibilisation du grand public à la sécurité.

Le SNOSAN a été créé en 2015 pour « mieux connaître les caractéristiques des accidents relatifs à la plaisance et aux activités nautiques récréatives et sportives en eaux françaises ». Il s'appuie notamment sur les données et les connaissances de la SNSM ainsi que des [Centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage](#) (CROSS) et implique le secrétariat d'État chargé de la Mer, le ministère des Sports et des jeux olympiques et paralympiques, le ministère de l'Intérieur et L'École nationale de voile et des sports nautiques.

UPPM revue de presse